

Voici une synthèse des principaux sujets abordés à la réunion de rentrée jeudi 8 septembre 2016.

La réunion est animée par monsieur Figuiet, Principal du Collège, et madame Larminier, Principale adjointe.

Mr Figuiet souhaite à tous les parents présents la bienvenue dans le collège.

Il précise qu'il est en charge du suivi des classes de 6^è et 3^è, Mme Larminier des classes de 5^è et 4^è.

Tous les enseignants sont nommés et présents cette rentrée. 1 seul enseignant manquant a été remplacé 2 jours après la rentrée.

Effectifs

Ils sont en légère hausse : 630 élèves répartis en 22 classes.

Classes assez chargées en 6^è et 3^è.

- 5 classes de 6^è pour 148 élèves
- 7 classes de 5^è pour 197 élèves
- 5 classes de 4^è pour 135 élèves
- 5 classes de 3^è pour 150 élèves
- 16 élèves ULIS (Unité Locale Insertion Scolaire)
- 9 élèves UPE2A (Unités Pédagogiques pour Elèves Allophones Arrivants)
- 42 enseignants
- 2 Conseillères Principales d'Education :
 - o Mme LUC Anne (à 80%)
 - o Mme Saliva Cécile (à 100 %)
- 11 AED (assistants d'éducation, 1 de plus que l'an dernier)
- 1 AED pour s'occuper de l'ENT (spécificité informatique)
- 14 agents territoriaux

Redoublements

3 élèves de 3^{ème} redoublent :

- 1 élève UPE2A dont le niveau de français n'est pas suffisant pour poursuivre ses études en lycée
- 2 autres qui n'ont pas été acceptés dans l'établissement professionnel qu'ils avaient sollicité.

Orientation des élèves en fin de 3^{ème}

- 77,9% en seconde générale
- 13,9% seconde pro
- 5,8 % en 1^{ere} année de CAP
- 2,4 % redoublement (3 élèves non admis)

Résultats au Diplôme national du brevet

Sur 109 inscrits, 108 présents (1 élève absent depuis le mois d'avril) 94 reçus soit 87 % (dans la moyenne du département)

21 mentions TB, 22 mentions bien, 23 mentions AB, soit 70,2 % des élèves qui ont obtenu le brevet

Légère hausse du niveau des résultats + mentions par rapport à l'an dernier.

Enseignement

Cette année, TOUS les élèves suivront 26h d'enseignement.

6è : 23h enseignement "classique" + 3h enseignement personnalisé pour tous les élèves (cette année la différenciation entre les élèves s'adressent à l'ensemble des élèves, contrairement à l'aide aux devoirs qui existait il y a 2 ans)

Le collège a choisi les Mathématiques et Français en accompagnement personnalisé. Les enseignants d'autres matières sont amenés aussi à intervenir en accompagnement personnalisé pour travailler sur des groupes et différencier encore plus leur pédagogie.

Dans ces 26h d'enseignement classique :

- 4h sont destinées à l'accompagnement perso (Maths et Français pour le collège)
- 3h sont destinées aux enseignements pratiques inter disciplinaires (EPI) décrits ci-dessous

Suite à la réforme du collège, parmi 8 thèmes au choix, le collège Jean-Pierre Vernant a choisi 6 EPI :

- Langues et cultures de l'antiquité - Thème : la vie d'un héros voyageur de l'antiquité
- Transition écologique et développement durable - Thème : que mange-t-on en 2050 ?
- Culture et création artistique
- Science Technologie et société - Thème : Comment créer un jeu en 2D ?
- Monde écologique et professionnel - Travail autour du stage en entreprise
- Information communication, citoyenneté - Travail autour du concours de la résistance, dont le thème cette année est la déshumanisation dans les camps de concentration

A noter que pour les élèves de 3è, l'épreuve d'Histoire des Arts a disparu du programme du Brevet : les élèves seront interrogés sur les EPI travaillées en classe.

Relation avec les écoles élémentaires

Maintenant, le Cycle 3 regroupe les classes de CM1, CM2, 6è donc les relations et la coopération avec les écoles élémentaires du secteur vont continuer à s'accroître.

Association sportive - atelier scientifique

Activités pratiquées par l'UNSS : Athlétisme, Badminton, GRS (Gymnastique rythmique et sportive)

Atelier scientifique : partenariat avec la cité de l'espace

Manuels scolaires / tablettes numériques

Monsieur Figuier soulève le problème des manuels scolaires qui est de deux ordres :

- Tous les programmes ont changé cette année suite à la nouvelle réforme. Le département a décidé de changer les manuels scolaires en 2 étapes : maths, français, histoire/géographie pour tous, LV2 pour les 5^{èmes} et sciences pour les 6^{èmes} pour cette

rentrée et le reste pour la rentrée prochaine. Toutefois, les crédits alloués au collège JP Vernant n'ont pas été suffisants pour se procurer tous les manuels en question. De plus, certains éditeurs ont des difficultés à faire face à la demande de tous les collèges en même temps. Conclusion, le collège n'a pu acheter aucun manuel pour les 3^{èmes}. Les enseignants s'adaptent mais Mr Figuiet espère bien avoir la rallonge de crédit qu'il a d'ores et déjà demandée. Tous les collèges de France sont concernés

- Alors qu'il y avait 150 5^{èmes} l'an passé, ils sont 200 cette année. Habituellement dans ce genre de situation, le collège achète les livres manquants. Pour cette rentrée, Mr Figuiet n'a pas jugé judicieux d'acheter les livres complémentaires sachant qu'ils seront tous changés (nouveau programme) l'an prochain. Certains élèves de 5^{ème} n'ont donc pas certains manuels. Tout sera fait pour qu'ils ne soient pas pénalisés.

Les tablettes numériques arriveront en octobre pour les classes de 5^{ème} et 4^{ème}.

La version numérique du livre figurera aussi sur les tablettes, pour alléger les cartables.

Emploi du temps :

Mme Larminier évoque la classe de 5^{ème} 4, pour laquelle le jeudi après-midi est libre.

Suite aux mails « insistants » des parents d'élèves et l'intervention rapide des deux fédérations, l'emploi du temps de la classe de 5^e 4 a été modifié, les parents d'élèves semblent être satisfaits de la modification.

ENT :

Suite au changement du portail, de nombreuses difficultés d'accès sont soulevées par les parents.

Mme Larminier a noté les remarques et transmet à Mr Valette, en charge spécifiquement de l'ENT pour résoudre ces dysfonctionnements.

Vous pouvez également envoyer un mail à "assistance ent" depuis le portail.

Les mesures de sécurité :

Des caméras de surveillance vont être installées au niveau des grilles entre la salle de restauration et le parking.

Des exercices seront mis en place, dans le cadre d'une éventuelle intrusion dans le collège : les élèves apprendront les consignes à suivre et les comportements à adopter.

Le Foyer Socio-Educatif :

Le foyer propose des activités pendant la pause méridienne (ludothèque, création de clubs). Le FSE fonctionne en partenariat avec l'ALEJM (Association Loisirs Jean Macé)

Il s'occupe également de la distribution et de l'encaissement des photos de classe.

LE FSE peut être géré par des parents, des enseignants et des personnes de l'administration.

Il fonctionne grâce à ces bénévoles qui peuvent et souhaitent s'investir.

La présidente rappelle qu'il est important de soutenir le foyer en participant à la cotisation qui s'élève à 15€ ; libre à vous de faire un don plus conséquent.

Tous les parents sont conviés à L'Assemblée générale qui a lieu **le Jeudi 22 septembre à 18h au collège.**

Le Carrefour des métiers :

Chaque année, les fédérations de parents d'élèves et le collège préparent ensemble l'organisation de cette rencontre entre élèves de 4^e, 3^e et professionnels.

Il se déroule un vendredi après-midi de 14h à 18h début avril, sous forme de rencontres par petits groupes, entre les élèves et les professionnels qui présentent leur métier.

Nous avons besoin de votre aide !

Si vous souhaitez participer à ce carrefour et venir parler de votre métier aux élèves du collège mais aussi participer à l'organisation, vous êtes les bienvenus !

Dans ce cas, vous pouvez contacter :

Elodie Larive pour la FCPE : elodie.larive@laposte.net

Karine Tabacovici pour la PEEP : peep.jpv@gmail.com

Intervention des 2 fédérations de parents d'élèves :

Mme le Calloch Sandrine pour la FCPE

Mme Tabacovici Karine pour la PEEP

Il est important de se rapprocher d'une fédération de parents d'élèves pour comprendre le fonctionnement du collège mais aussi prendre des décisions « éclairées », échanger avec d'autres parents et surtout s'efforcer d'agir pour le bien-être de nos enfants.

Une liste de parents candidats aux élections du conseil d'administration, auquel participent activement les 2 fédérations tout au long de l'année, vous sera présentée.

Vous pourrez alors voter par correspondance ou sur place au collège le **JEUDI 7 OCTOBRE** de 8h à 12h.

Les parents délégués de classe seront choisis parmi les adhérents des fédérations ayant obtenu des élus au conseil d'administration. Nous vous rappelons que vous n'avez pas besoin d'être élu pour y participer, simplement adhérer à une des 2 associations de parents d'élèves.